



REPUBLIQUE TUNISIENNE  
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
 DIRECTION DE L'URBANISME  
 DIRECTION REGIONALE DE TUNIS

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
 GOUVERNORAT DE TUNIS  
 COMMUNE DU BARDO

**PLAN D'AMENAGEMENT URBAIN DE LA COMMUNE DU BARDO**

**ELABORATION**  
 L'AGENCE D'URBANISME DU GRAND TUNIS  
 Mme Raouha MACHART - Urbaniste générale-Directeur-Chef de projet.  
 Mr Fathi MALLOUCH - Technicien.

**SUIVI ET COORDINATION**  
 LA DIRECTION DE L'URBANISME  
 Mr Slim AZZOUC - Architecte principal-Sous directeur-Chef d'unité.  
 Mme Amina JEGHAM - Architecte principale.

LA DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE TUNIS  
 Mr Lotfi BRAHIM - Ingénieur en chef-Directeur régional de Tunis.  
 Mr Hédi EL HEDFI - Architecte-Chef de service de l'aménagement urbain.  
 COMMUNE DU BARDO  
 Mr Houssein KAROUH - Ingénieur principal-Directeur technique.

ECHELLE: 1/5000 DATE: DECEMBRE 2009

**APPROBATION**  
 1ère REVISION  
 2ème REVISION  
 3ème REVISION

PROPOSE PAR: LA PRESIDENTE DE LA COMMUNE DU BARDO  
 VERIFIE PAR: LE DIRECTEUR DE L'URBANISME

VU ET PROPOSE PAR:  
 LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SLAHEDDINE MALOUCHE

- LEGENDE**
- Zone d'habitat individuel isolé ou jumelé
  - Zone d'habitat individuel en bande continue
  - Zone d'habitat individuel groupé
  - Zone d'habitat collectif isolé ou continu
  - Zone polyfonctionnelle en R+3
  - Zone polyfonctionnelle en R+4
  - Zone polyfonctionnelle en R+6
  - Zone militaire
  - Zone d'activités artisanales et de petits métiers
  - Zone d'activités industrielles non polluantes
  - Zone verte aménagée
  - Zone verte équipée
  - Cimetière
  - Equipements publics
- EN: Equipements à rayonnement national  
 EA: Equipement administratif  
 EC: Equipement culturel  
 EE: Equipement éducatif  
 S: Equipement Sanitaire  
 Sp: Equipement sportif  
 M: Mosquée  
 EOp: Equipement optionnel  
 ZT: Zone de transport
- Bassin d'écrêtement
  - Ligne MT et HT
  - Canal Khaznadar
  - Conduite SONEDA
  - Aqueducs Romains
  - Monuments classés
  - Limite de la zone soumise à l'avis du Ministre chargé du patrimoine
  - Tracé de la ligne SNCFT
  - Tracé de la ligne RFR
  - Tracé de la ligne du métro léger
  - Limite du périmètre d'étude
- AGENCE D'URBANISME DU GRAND TUNIS  
 16 - 19 Rue Mohamed Ali 1004 Cité olympique - BP 9746  
 1002 Cité El Khayma - Tél: (091) 711 11 11 / Fax: (091) 711 11 00